



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 23/12/2021
Reçu en préfecture le 23/12/2021
Affiché le
ID : 033-200070092-20211216-2021_12_327-DE

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2021

2021-12-327 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 09/12/2021

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Maison de l'Isle à Saint Denis de Pile, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents : 44

Philippe BUISSON, Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Joachim BOISARD, Mireille CONTE-JAUBERT, Eléna DECOLASSE, Julie DUMONT, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Patrick HUCHET, Fabienne KRIER, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Berty MARIE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Laurence ROUEDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Rachel VAUNA, Michel VACHER, Jean-Philippe VIRONNEAU

Absents : 15

Patrick MERCIER, Alain JAMBON, Sophie BLANCHETON, Marianne CHOLLET, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Christophe DARDENNE, Michèle LACOSTE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Edwige NOMDEDEU, Alain PAIGNE, Laura RAMOS, Christophe-Luc ROBIN

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 19

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Thierry MARTY, Sébastien LABORDE pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Brigitte NABET-GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Gabi HOPER pouvoir à Philippe BUISSON, Jean-Pierre ARNAUD pouvoir à David REDON, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Didier CAZENAVE pouvoir à Jean-Luc LAMAISON, Renaud CHALLENGEAS pouvoir à Joachim BOISARD, Sandy CHAUX pouvoir à Laurence ROUEDE, Philippe GIRARD pouvoir à Laurent DE LAUNAY, Patrick JARJANETTE pouvoir à Thierry MARTY, Monique JULIEN pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Bruno LAVIDALIE pouvoir à Fabienne KRIER, Pierre MALVILLE pouvoir à Jocelyne LEMOINE, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Chantal GANTCH, Gérard MOULINIER pouvoir à David REDON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Josette TRAVAILLOT pouvoir à Jean-Luc LAMAISON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

**JEUNESSE, INSERTION, ATTRACTIVITE DU MONDE ETU
PARTICIPATIVE
MOTION EN FAVEUR DU FINANCEMENTS EUROPEENS F
MISE EN OEUVRE DU PLAN LIBOURNAIS D'INSERTION PAR L'EMPLOI SUR LA
PÉRIODE 2022-2027**

2021-2027 - 2/2
Envoyé en préfecture le 23/12/2021
Reçu en préfecture le 23/12/2021
Affiché le
ID : 033-200070092-20211216-2021_12_327-DE

Sur proposition de Monsieur Thierry MARTY, Vice-président à la Jeunesse, l'Insertion, l'Attractivité du monde étudiant et la Démocratie participative

La Ville de Libourne puis progressivement toutes les communes et intercommunalités de l'Arrondissement de Libourne se sont engagées au cours des 25 dernières années dans la mise en place d'un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE). Ce dispositif co-financé par le Fonds Social Européen permet de lutter contre la pauvreté de la plus belle des manières : le retour à l'emploi.

Considérant le nombre accru de personnes en grande difficulté sur les 5 dernières années, malgré un élan économique et démographique au sein de l'arrondissement de Libourne ;

Considérant ainsi la hausse de 60% de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus de 2 ans, de 56% de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans et enfin de 37% d'allocataires du RSA;

Considérant être le seul PLIE rural de Gironde, au cœur de ce que l'INSEE a qualifié de « croissant de la pauvreté », mais accuser un retard de financements en FSE de plus de 20% par rapport aux PLIE métropolitains ;

Considérant, malgré un courrier commun à la Préfète de Région des 5 présidences des EPCI du Libournais, que le montant du Fonds Social Européen qui sera attribué au PLIE du Libournais sur la période 2022-2027 se basera sur les mêmes bases que celles de 2014, malgré ces indicateurs, (comme signifié par les services de l'Etat au PLIE);

Considérant enfin, l'importance de lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes, et permettre à chacune et chacun de retrouver un emploi dans la dignité,

Nous, élus des 45 communes de la Communauté d'Agglomération du Libournais, soutenons la demande en Fonds Social Européen du PLIE du Libournais à la Préfète de Région à hauteur de 3 770 000 euros pour la période 2022-2027 (628 500 € / année).

Monsieur MARTY, Vice-Président à la jeunesse, l'insertion, l'attractivité du monde étudiant et à la démocratie participative, rappelle que ce sujet est important et qu'il convient par le vote de cette motion de signifier à la Préfète de Région notre engagement dans le PLIE, mais que cet effort financier de notre collectivité doit être abondé par des Fonds Sociaux Européens à la hauteur des difficultés sociales de notre territoire.

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (63 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire approuve la motion ci-dessous qui sera envoyée par le Président à la Préfète de Région.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne le 23 décembre 2021

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais

